

La confiance
ça se mérite

Amundi

ASSET MANAGEMENT

FLASH

Conflit russo-ukrainien Point sur la situation

8 mars 2022

L'invasion de l'Ukraine par les troupes russes le 24 février se poursuit : l'armée russe a bombardé Kharkiv, la deuxième ville du pays, continue son siège sur le port stratégique de Marioupol et accentue la pression sur Kiev, la capitale du pays. Vladimir Poutine reste déterminé à atteindre ses objectifs et avertit que l'Ukraine pourrait perdre son statut d'État si elle continue à refuser de céder à ses exigences. Ce sont désormais plus de 2 millions de personnes qui ont, depuis le début des combats, fui le pays, occasionnant ainsi la crise de réfugiés la plus rapide observée en Europe depuis la Seconde Guerre Mondiale.

En parallèle, les sanctions adoptées par la communauté internationale à l'égard de la Russie s'intensifient. Inédites de par leur nature et leur ampleur, les mesures adoptées par les autorités américaines, européennes et asiatiques touchent des domaines stratégiques tels que les paiements internationaux, le marché des devises, les avoirs des proches du pouvoir et les contrôles à l'exportation. L'objectif affiché est de limiter drastiquement les capacités de l'économie russe à soutenir son effort de guerre.

Quelles perspectives pour les marchés ?

Ces représailles, notamment celles de l'Union Européenne, **augmentent encore le niveau d'incertitude** quant aux conséquences économiques et financières de cette crise. Cela est d'autant plus marquant que les banques centrales avaient, avant le début de cette guerre, commencé à communiquer sur l'ajustement de leurs politiques monétaires pour juguler les **pressions inflationnistes persistantes**.

Au cœur de la crise, les **actifs russes sont devenus presque toxiques**, en raison des fluctuations spectaculaires de leurs cours, tandis que le marché tente de faire face à l'incertitude. Les **actions européennes ont été pénalisées**, les investisseurs anticipant les conséquences négatives de la guerre sur les résultats des entreprises.

Globalement, les **marchés restent sous pression** et la volatilité demeure élevée. Les bourses mondiales ont terminé la semaine dernière en repli et poursuivent leur baisse. À la clôture du 7 mars, la Bourse de Paris et Wall Street perdent respectivement 12% (CAC 40) et 1% (S&P 500) par rapport à la clôture du 23 février.

De leur côté, les **prix de nombreuses matières premières se sont envolés**. Nous assistons à une hausse des cours du pétrole et du gaz avec un cours du Brent à 118 dollars le baril (hausse de 25% en une semaine). Le pétrole est appelé à rester sous pression au fur et à mesure de l'intensification du conflit. Les États-Unis commencent à discuter d'un éventuel embargo sur le pétrole russe et de la possibilité de trouver des approvisionnements supplémentaires. Les cours des produits de base ont, pour une large part, augmenté, en particulier ceux pour lesquels la Russie est un exportateur important, comme l'aluminium et le blé.

La « **fuite vers la sécurité** » a bénéficié aux obligations d'État, notamment les bons du Trésor américain et les Bunds allemands.

Quels impacts sur les perspectives économiques ?

L'**Europe a clairement été la plus durement touchée par la crise**, en raison de ses liens commerciaux avec la Russie. Elle devra donc placer tout en haut de ses priorités la nécessité de trouver de nouveaux partenaires commerciaux pour ses importations de pétrole et de gaz et l'accélération de sa transition énergétique vers les énergies renouvelables, sans provoquer de nouvelles pressions inflationnistes. Le cadre européen devrait s'en trouver renforcé.

La Chine affirme son rôle dans le nouvel ordre géopolitique. La position officielle de la Chine est passée d'un rôle initialement passif à un rôle plus neutre sur le plan stratégique. Nous pensons que la Chine fait partie des grands gagnants de cet environnement, car le cycle économique chinois est de plus en plus indépendant du cycle économique américain et les actifs chinois et le renminbi (RMB) sont de plus en plus considérés comme des actifs de diversification.



Quelles conséquences en matière d'investissement ?

La faible visibilité sur l'évolution de la crise et la volatilité élevée nous incitent à **rester prudents** dans notre allocation d'actifs, en apportant un soin particulier à la liquidité.

Nous **recommandons donc une approche très sélective** tant sur les marchés obligataires que sur les marchés d'actions, en privilégiant les titres des entreprises les mieux armées pour résister à l'inflation.

Au sein des fonds diversifiés gérés par Amundi, nous avons réduit l'exposition action des portefeuilles et avons remanié les allocations sectorielle et géographique en faveur des segments potentiellement les moins affectés par la hausse du cours des matières premières ou, au contraire, susceptibles d'être favorisés par ces récentes tendances.

Conclusion :

La volatilité des marchés fait partie des conditions d'investissement. Il s'agit tout autant d'une source de pression que d'opportunités. L'enjeu pour l'épargnant est de bien définir sa stratégie d'investissement et de s'y conformer, y compris, voire surtout, lorsque les conditions de marché se font moins avantageuses. Cette stratégie doit être suivie dans les phases de hausse comme dans celles de baisse des marchés, avec discipline et calme.

Aujourd'hui plus que jamais, il faut rappeler que tout investissement doit s'apprécier dans la durée et qu'il s'avère essentiel d'investir régulièrement pour profiter de différents points d'entrée.

Définitions

- **Volatilité** : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.
- **Liquidité** : capacité et rapidité avec laquelle il est possible d'acheter ou de vendre un actif sur un marché sans que les prix du support n'en soient fortement affectés. La notion de liquidité s'applique à l'ensemble des actifs bancaires, financiers,... Pour beaucoup d'acteurs économiques, la liquidité mesure la capacité à assumer ses différentes échéances financières à court terme dans le cadre de son activité courante. L'insuffisance de liquidités peut conduire à des situations de cessation de paiement.

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 8/3/2022.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452